



## **Discours de Renée NICOUX – Sénateur de la Creuse et maire de Felletin**

*Cérémonie des voeux – mardi 7 janvier 2014*

Monsieur le Préfet,

Madame la Sous-Préfète,

(...)

Mesdames, Messieurs,

Chers amis,

*Je remercie le corps préfectoral de sa présence à Felletin, et tout particulièrement Monsieur le Préfet. En début de période de réserve, vous m'avez indiqué que vous ne prendrez pas la parole.*

Je vous remercie pour votre présence nombreuse pour ce moment de convivialité qu'est la traditionnelle cérémonie des vœux. Cette période nous permet de prolonger ce qu'il est convenu d'appeler la trêve des confiseurs, et nous autorise à échanger en toute quiétude sur les réalisations d'une année ou plus, avant de partager le verre de l'amitié et la traditionnelle galette que nous ont confectionnée nos boulangers pâtisseries felletinois.

Cette période de l'année est bien sûr celle des bonnes résolutions, de l'espoir d'un avenir meilleur pour soi, pour l'entourage, pour le pays. Nous ne passons pas une journée sans croiser des habitants ou des amis, et sans réitérer la formule consacrée « meilleurs vœux » : je ne faillirai donc pas à cette tradition,

Permettez-moi de vous souhaiter à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2014 et surtout une bonne santé, bien le plus précieux, sans lequel tout paraît plus difficile voire impossible.

Nous avons effectué ce dur constat au sein de notre conseil municipal au cours de l'année écoulée, et je veux ici saluer et rendre hommage à notre ami Jean-Pierre Lauby, adjoint au maire, qui a lutté contre le mal insidieux qui le rongait, en essayant toujours de donner le maximum de lui-même, au service des autres, de Felletin et de son amour du jazz qu'il nous faisait partager. La maladie devait vaincre son courage et sa volonté le 18 août dernier. Nous ne l'oublions pas.

Nous ne pouvons pas non plus, en ces moments de réjouissance, oublier les victimes de la crise et du chômage, les familles en souffrance, les personnes âgées ou malades, les plus démunis, ou encore ceux qui ont le plus besoin de la solidarité de leurs concitoyens.

Cette préoccupation nous l'avons faite nôtre à Felletin en donnant à notre Centre communal d'action sociale les moyens d'agir auprès des plus fragiles. Cela passe notamment par le soutien aux associations caritatives telles que les Restos du Cœur ou la Croix Rouge, qui œuvrent ici comme dans bien d'autres communes, ou encore par l'octroi de bons d'achats d'urgence pour ceux qui n'ont plus de quoi faire face à l'essentiel vital.

Cela passe aussi par des suivis individuels avec relais aux professionnels, la mise en place d'un dispositif de veille envers les personnes âgées isolées, ou la création du Réseau Services Séniors et les multiples activités à destination de nos aînés, de manière à rompre l'isolement. C'est ainsi qu'en 2013, le Réseau est passé à la vitesse supérieure avec un poste à temps plein, partagé entre les compétences d'Estelle, responsable de secteur à l'Agardom, et Romain, chargé de mission à la commune, qui consacre désormais deux tiers de son temps à la coordination des actions, grâce aux financements de Leader et de la Fondation de France.

Il faut le souligner, la réussite de toutes ces animations doit aussi beaucoup aux bénévoles qui viennent épauler les agents dans l'organisation des différentes sorties ou activités. Il en est de même pour le repas des aînés, moment de partage et de convivialité, organisé depuis 2009 à l'attention des personnes de plus de 70 ans, ou de la distribution des colis pour ceux qui ne peuvent venir au repas. Je ne peux les citer tous, mais leur dis un grand merci, car sans eux les choses seraient beaucoup plus difficiles.

Notre attention n'est pas uniquement centrée sur les aînés, nous avons été attentifs à la manière dont les enfants sont encadrés, aussi bien dans le temps périscolaire que pendant les repas pris à la cantine. A cet effet, en 2013, nos personnels d'animation et de cantine ont effectué des stages spécifiques, et ont pu à la fois acquérir de nouvelles connaissances et se rendre compte que l'organisation de notre service présentait des caractéristiques que d'autres souhaitaient copier. En effet depuis la rentrée de septembre, l'équipe a été réorganisée avec l'intervention de deux personnels de Cigale, notre accueil de loisirs municipal, qui viennent épauler les personnels de service et apporter leurs compétences en animation pendant cette pause méridienne très importante pour les enfants, tant par la qualité des repas servis par le collège que par la pédagogie de l'encadrement. Je tiens ici à saluer les personnels pour leur implication au service des enfants, et les échanges constructifs menés avec les parents d'élèves pour la mise en œuvre du projet pédagogique, fil rouge de cette démarche.

Pour en terminer avec le volet social de nos actions, deux mots sur notre maison d'assistantes maternelles, les Galoupiots, pour annoncer que les enfants seront accueillis très prochainement et durant 2 à 3 semaines, dans les locaux de Cigale, le temps pour nos agents de raccorder le chauffage au réseau de chaleur qui se trouve à l'étage inférieur, de manière à accentuer nos économies d'énergie, tout comme nous l'entreprenons avec la modification en cours du réseau d'éclairage public communal.

Ces différents services sont le fruit d'un travail de plusieurs années, tout comme les multiples réalisations effectuées tout au long de ce mandat qui s'achève.

C'est ainsi que nous avons vu l'achèvement des travaux de restauration intérieurs de l'église du Château, la mise en conformité de la grande salle à Tibord du Chalard et les travaux d'acoustique et de peinture dans deux salles d'activités, le réaménagement des espaces de bureaux à la mairie, la réfection totale de la toiture de la maison de la rue des Tours de l'Horloge qui accueille la Maison de la Laine, la construction d'une structure permettant l'accueil du club de pétanque, les travaux d'émanègements des nouveaux ateliers des services techniques au Font à l'Anel, la réfection du four à pain du Site des Granges, l'aménagement de la Maison d'Assistantes Maternelles.

Pour la voirie, réfection de la chaussée et des trottoirs de la route d'Aubusson avec réalisation de deux parkings, tout comme la Rue Grancher avec pavage des carrefours Grancher et Chapelle Blanche, mur de soutènement en pierre sèche Rue Croix Moreau, construction du belvédère du Centenaire du LMB, création d'un columbarium et d'un jardin du souvenir, réfection de la passerelle SNCF, divers

aménagements sur les rives du barrage des Combes, des mares de la Salle et des Combes, l'élargissement du chemin de la Pomme.

Autant d'investissements qui ont généré de l'activité économique à Felletin et procuré de l'emploi. A ceci peuvent s'ajouter les travaux sur les réseaux qui ont été menés de façon simultanée aux réfections de voirie.

Le rappel de ces différentes opérations montre, s'il en était besoin, quel a été l'engagement de la commune dans l'aménagement de notre cité, ce qui permet de mesurer l'implication de tous : élus mais aussi agents communaux, aussi bien dans les services techniques qu'administratifs. Je veux ici les en remercier autant pour ce travail, que plus largement pour la mission de service public qu'ils assurent au quotidien auprès des habitants.

Parmi les dossiers qui viennent d'aboutir, je n'ai pas encore cité celui qui nous a mobilisé tout particulièrement ces deux dernières années : la renégociation de la délégation de service public du réseau de chaleur de Felletin. Après quelques sueurs froides, beaucoup de réunions, de négociations, de discussions multiples, de temps passé sur les nombreux dossiers juridiques et techniques, nous sommes parvenus à une solution qui préserve l'essentiel : à savoir le réseau et la distribution de chaleur, avec un dispositif de production qui utilise le bois, sans production électrique, avec un niveau de prix global de la chaleur inférieur à celui pratiqué auparavant, et surtout le maintien des deux emplois qui assurent le pilotage du site. Même si des points restent encore à ajuster, l'essentiel est acquis, vu l'arrivée pour 24 ans d'un nouveau délégataire. Cofely prend la suite de Soccram qui a fait au mieux durant ces années, dans un secteur ayant connu de fortes mutations. Ce nouveau délégataire va engager près d'1,8 M€ de travaux, et assume le versement de 2M€ pour la reprise des installations. Autant dire que Felletin peut désormais être rassurée sur l'avenir de cet équipement et du service fourni, avec la satisfaction de revenir aux fondamentaux de la démarche initiale qu'était l'utilisation de la ressource locale.

Dire que tout a été simple en 2013 serait mentir, d'autant que la commune a été privée de budget pendant six mois jusqu'à la validation de la chambre régionale des comptes. La réponse faite en juin était réconfortante dans la mesure où celle-ci enterrinait à la fois notre compte administratif 2012, faisant ressortir un excédent de 194 000 €, et le budget prévisionnel 2013 construit sans augmentation d'impôts.

Gérer une commune, c'est assumer les responsabilités au quotidien en tenant compte des ressources réelles et potentielles afin de préparer l'avenir, en ayant pour principal souci la défense des intérêts de nos concitoyens : c'est-à-dire en exerçant la plus grande vigilance sur les comptes de la commune et les capacités fiscales des habitants, mais aussi en leur proposant, voir en imaginant avec eux, les services dont ils ont besoin.

Gérer une commune c'est aussi avoir des projets, car, pour reprendre une expression bien connue « *une entreprise sans projet est l'ennemie du développement économique et humain* ».

Tout en sachant que faire aboutir des projets demande à la fois beaucoup de patience, de préparation et de recherche de financements. Et c'est là que l'on peut mesurer l'importance des conventions territoriales où la Région, le Département et l'Etat s'engagent à soutenir un certain nombre de projets dits structurants, parce qu'ils apportent un plus au territoire et à ses habitants, parce qu'ils sont innovants et contribuent à l'aménagement de nos territoires ruraux : villes et campagnes. C'est là aussi que l'on apprécie la possibilité de faire appel aux fonds européens dont la vocation est le développement rural. Aucune piste ne doit être négligée, car sans ces financements, très peu de projets

pourraient voir le jour.

C'est ainsi que le Pays Sud Creusois a joué son rôle d'accompagnement, via son équipe d'ingénierie, auprès des collectivités comme des artisans et commerçants ainsi que des associations. Les bons résultats comme les bonnes pratiques devront servir nos réflexions pour l'avenir, et nous conduire à poursuivre ce travail de mutualisation et de complémentarité entre collectivités. On peut d'ailleurs ici évoquer le travail essentiel qui s'est amorcé en 2013 à l'échelle du Parc Naturel Régional de Millevaches avec la révision de sa charte. Felletin participe déjà à ces échanges collectifs qui préfigurent les missions du territoire pour les années qui viennent. La statut de ville porte, comme la tradition et la notoriété de Felletin relative au bâti, en fait le lieu incontestable et prédestiné pour devenir le Pôle « Patrimoine et bâti » du Parc dans le futur projet de charte.

C'est avec le sentiment du devoir accompli, et une certaine fierté que je vous présente aujourd'hui ce bilan de l'année passée, mis en perspective à l'échelle du mandat municipal qui se termine dans quelques semaines. Les actions développées et menées à bien, malgré les difficultés diverses, ont permis de poursuivre l'action entreprise par les générations précédentes, dans le respect des engagements pris, dans un souci de préservation du patrimoine local, avec la volonté de développer les services à la population dans une conjoncture difficile, de rendre la ville attractive et de soutenir et faciliter l'installation comme la création d'activités, pour des artisans, des commerçants ou tout simplement faciliter l'accueil de nouveaux arrivants.

Cette satisfaction ne va pas sans quelques regrets. On peut toujours en avoir, la perfection n'existant pas. On pourrait toujours souhaiter avancer plus vite et plus loin dans certains domaines. Par exemple : ne pas avoir vu progresser significativement le projet de contournement de Felletin, ou se retrouver régulièrement confrontés aux problèmes du LMB dont la vitalité et l'avenir nous importent au premier chef. Le travail de concertation engagé en octobre avec les services du Rectorat, la Région et surtout les équipes du Lycée, permet d'envisager une dynamique nouvelle. Nous nous voulons donc résolument optimistes quant à l'avenir de cet établissement et des formations actuelles, comme celles à créer pour répondre aux attentes des entreprises de la filière du bâtiment et de l'éco construction.

Si nous sommes si attachés à défendre ce lycée, c'est qu'il représente beaucoup pour Felletin et au-delà pour le Sud-Creuse. Avec le collège, l'IME et nos écoles maternelle et élémentaire, il fait partie des établissements d'éducation et de formation pourvoyeurs d'emplois, et absolument nécessaires au développement de notre bassin de vie, et bien entendu essentiel dans l'organisation du service public de l'éducation.

De la même manière, nous entretenons des liens étroits avec notre EPHAD, la résidence Jean Mazet, maison de retraite en langage courant, car, elle aussi, est pourvoyeuse d'emplois en plus d'être un lieu de vie pour nos aînés. Les collaborations avec le Réseau Services Seniors sont d'ailleurs nombreuses.

A côté de ce réservoir d'emplois publics, auquel je peux ajouter la commune elle-même, qui a d'ailleurs signé en 2013 un emploi d'avenir, s'ajoutent les multiples postes existants dans le domaine des services à la personne, du commerce, de la restauration ou de l'artisanat, sans oublier l'industrie du bois avec la scierie locale. D'autre part, la filière laine connaît un certain renouveau, grâce à la présence d'une filature familiale, l'une des deux dernières du Massif Central, à une manufacture de tapisseries dynamique et innovante, et l'installation de lissiers issus des formations qualifiantes mises en place par la Cité Internationale de la tapisserie et de l'art tissé.

Ceci illustre bien l'important soutien apporté à la filière laine, qu'il s'agisse des nombreuses actions de formation ou de promotion menées avec la Cité, ou le patient travail de Lainamac qui va de

l'organisation de stages jusqu'aux journées de la laine, et du feutre tous les 2 ans, organisées en partenariat avec l'office de tourisme de Felletin qui mène en la matière une action exemplaire.

Je viens de citer deux associations locales qui s'investissent dans la promotion d'une filière ou d'un territoire. Je pourrais les citer toutes, elles sont nombreuses et contribuent, chacune à leur manière, à la promotion et à la vitalité de notre économie locale. Elles s'appuient pour cela sur le bénévolat, parfois des salariés, grâce au dispositif régional des emplois associatifs ou via des emplois aidés par l'Etat. Elles sont épaulées régulièrement par les services municipaux pour l'installation de salles et d'infrastructures diverses, le prêt de matériel ou de véhicules, etc. Cela permet des manifestations d'envergure. C'est ainsi qu'en 2013, ce sont déroulées à Felletin, les Journées du Feutre, l'exposition estivale de tapisseries, la Fête Patronale, le festival de Jazz, le Festival de la Flamme, la Fête de la Bière, le Festival Danses, Musiques et Voix du Monde, la Journée du Livre, la brocante du Pont Roby, le gala de danse, les journées de la laine avec l'opération Tricot sur la Ville, le 10e marché de Noël. Sur le plan sportif, au delà des rencontres sportives hebdomadaires, notamment auprès des plus jeunes, Felletin a accueilli le Championnat du Limousin de cyclisme, une étape de la Grande Traversée VTT du Limousin ou encore au barrage des Combes, l'épreuve de kayak du Raid de la Licorne et plusieurs concours nationaux de pêche au coup. Autant d'opportunités de faire connaître et d'attirer durablement de nouveaux amoureux de ce territoire, et de valoriser le potentiel de la Creuse. Toutes ces activités liées à l'économie sociale et solidaire sont essentielles, et demeurent un terreau propice à l'activité économique donc à la création d'emplois.

Car c'est bien de l'emploi dont dépend le maintien de population ou l'installation de nouveaux habitants, d'où notre préoccupation quotidienne sur ce sujet pour rester à l'écoute et actifs. Il nous faut sans cesse être imaginatifs et accentuer notre capacité collective à favoriser des dynamiques et à encourager des projets. Les communes doivent y jouer leur rôle, mais aussi et surtout les communautés de communes au travers de leur compétence économique. Ce qui est le cas pour la nôtre depuis 2008.

D'ailleurs, en ce début d'année, prend forme le nouveau périmètre de notre communauté de communes. La fusion d'Aubusson-Felletin (moins Ars), du Plateau de Gentioux (moins Peyrelevade) et des communes de Gioux, Croze et Saint Sulpice les Champs a donné naissance à une nouvelle entité : « Creuse Grand Sud ». Cette fusion nous permettra d'une part de bénéficier d'une manne financière nouvelle non négligeable, et d'autre part de faire aboutir ensemble des projets permettant de satisfaire les besoins d'une population dispersée en s'appuyant sur nos atouts respectifs.

Cette fusion répond au besoin de nous regrouper pour être plus forts, pour se faire entendre, pour agir ensemble dans le respect des identités de chacun, car notre objectif commun est bien le maintien de services à la population, le développement de notre territoire que certains, hélas, considèrent d'ores et déjà comme vide et sans avenir, sans tenir compte des conditions de vie exceptionnelles que sont celles des habitants du plateau de Millevaches, et en général du sud Creusois.

Il m'arrive régulièrement de défendre l'idée que l'avenir a plus de sens à la campagne que dans une ville surpeuplée où la promiscuité, le manque de logements, la cherté de la vie ne font que s'accroître.

Toutefois, pour que la vie à la campagne continue à être agréable, il faut maintenir la population voire l'augmenter. Pour cela, il faut enrayer cette évasion vers les grands centres urbains d'un nombre trop grand d'habitants surtout de nos jeunes, il faut alors être en mesure de leur proposer du travail, or attirer des investisseurs ou des entreprises n'est pas si simple. Pourtant nous avons des atouts : coût du foncier, espace, qualité de vie (département le plus sûr de France), présence de services, dynamisme culturel et associatif, etc. , atouts qu'il faut sans relâche développer mais surtout faire connaître. Nous

devons mieux communiquer sur la qualité de notre environnement, relayée par l'image positive d'un parc naturel, ou du bien vieillir en Creuse par exemple.

Pour reprendre une expression de Jean Viard, sociologue de renom, pour attirer, il ne s'agit pas de « *savoir si je me trouve beau, mais plutôt si les autres me trouvent beau* »

Pour que les autres nous trouvent beaux, il faut déjà avoir confiance en nous-mêmes et cesser de s'auto dénigrer. Qui aurait envie de venir chez nous si l'on ne cesse de répéter que tout nous manque, qu'il fait mauvais, que nous sommes coupés de tout... Nous devons avoir conscience des forces de notre territoire et prendre soin de les mettre en valeur.

Avant de conclure, je souhaite vous rappeler ce que nous avons vécu avec émotion en avril dernier. Felletin a pris conscience d'une page de son Histoire en participant à la cérémonie de reconnaissance des époux RATERON, en tant que *Justes parmi les Nations*, pour avoir sauvé Nicolas DEUTSCH de la barbarie nazie. A cette occasion, le jardin de la Mairie a été baptisé *square des Justes parmi les Nations*.

Pour écrire l'avenir, il ne faut pas oublier le passé. Il est utile de s'en nourrir pour faire mieux demain. Dans ces temps de doute et d'inquiétude, sachons donner une place à l'espoir : en préservant le vivre ensemble, en agissant pour toujours plus de solidarité et de justice, en retrouvant notre capacité d'imagination collective, pour co-construire demain.

Ce sont les souhaits que je formule pour cette année nouvelle.

Bonne et heureuse année !